

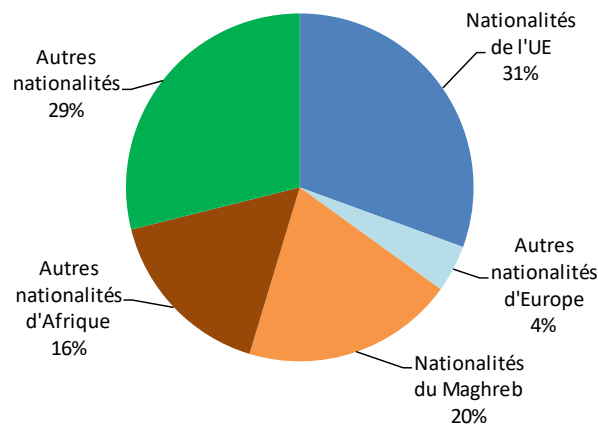
La population étrangère à Paris en 2015 : des caractéristiques bien différentes de celles des Français

Sur les 2,2 millions d'habitants que compte Paris en 2015, plus de 320 000, soit 15 %, sont de nationalité étrangère. Les Européens et les ressortissants des pays du Maghreb représentent plus de la moitié des étrangers de la capitale. S'ils habitent la même ville, étrangers et Français composent deux populations très différentes. Les étrangers sont en proportion plus nombreux à être âgés de 25-54 an et ils occupent moins souvent que les Parisiens de nationalité française des fonctions de cadre. Ils sont en revanche en proportion plus souvent ouvriers ou employés.

À Paris, les étrangers sont surtout originaires de l'union européenne ou d'Afrique

Les 330 000 étrangers résidant à Paris représentent 15 % de la population de la capitale. Parmi eux, plus de 7 sur 10 sont des ressortissants européens (35 %) ou africains (36 %). Les européens originaires d'un pays membres de l'Union européenne (31 %) et les maghrébins (20 %) sont les deux groupes de nationalités les plus représentés dans la capitale (figure 1).

Figure 1. À Paris, un étranger sur deux est européen ou africain

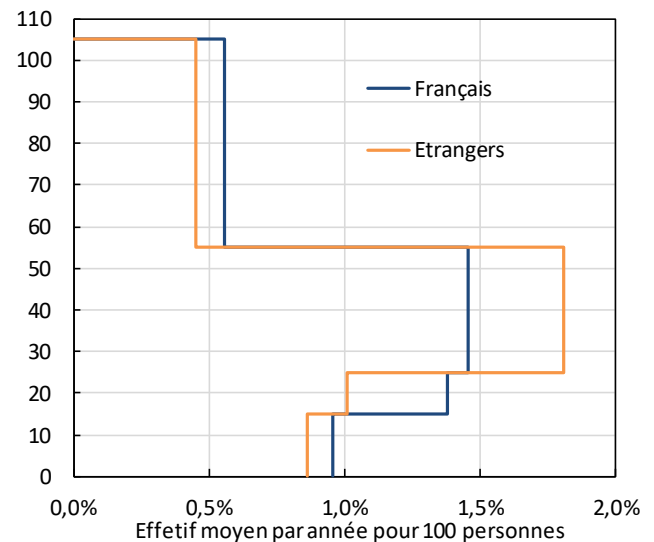


Source : Insee, recensement 2015.

Dans la capitale, plus d'un étranger sur deux est âgé de 25-54 ans

Les étrangers se distinguent notamment des Français résidant à Paris par leur âge et leur position sociale. Plus de la moitié (54 %) des étrangers sont âgés de 25-54 ans, tandis qu'ils sont « seulement » 44 % parmi les Français de la capitale. En revanche, on compte parmi ces derniers plus de personnes âgées de 55 ans ou plus et de jeunes adultes (18-24 ans) que parmi les étrangers (figure 2).

Figure 2. À Paris, plus d'un étranger sur deux est âgé de 25-54 ans



Source : Insee, recensement 2015.

Des étrangers plus souvent employés ou ouvriers que cadres

Sans surprise, on compte donc davantage de retraités parmi les Français que chez les étrangers (17 % contre 10 %). Si l'on ajoute aux retraités les autres inactifs (parmi lesquels se trouvent les enfants scolarisés et les étudiants), on parvient à un total de 1 million d'inactifs. Dans la capitale, ils sont donc presque aussi nombreux que les actifs. Il y a tout de

même 1,2 million d'actifs, dont 180 000 sont étrangers (tableau 1).

Tableau 1. Un million de Parisiens sont inactifs (effectifs des différentes PCS en milliers)

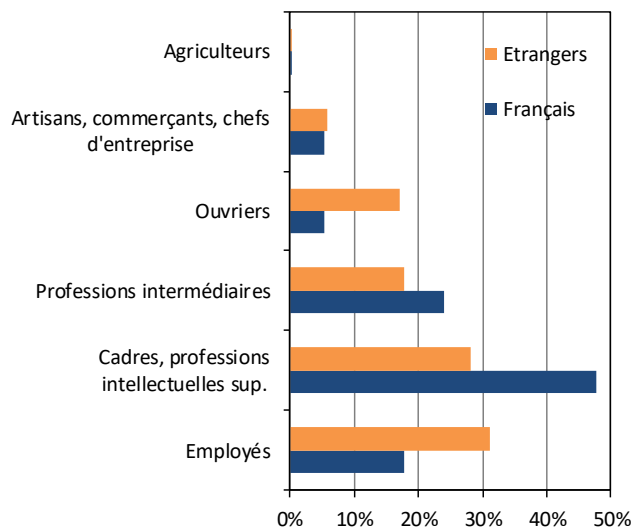
Professions et Catégories Sociales (PCS)	Français	Etrangers
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	55	11
Cadres, professions intellectuelles sup.	492	51
Professions intermédiaires	247	32
Employés	183	56
Ouvriers	55	31
Retraités	319	34
Autres inactifs	533	107
Ensemble	1 884	322

Source : Insee, recensement 2015.

Lecture : Parmi les 1,884 million de Français résidant à Paris, 319 000 sont retraités.

La position professionnelle des actifs étrangers est très différente de celle des Français (figure 3).

Figure 3. À Paris, près d'un actif étranger sur deux est employé ou ouvrier



Source : Insee, recensement 2015.

Près de la moitié (48 %) des actifs parisiens français sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure tandis que seulement 28 % des actifs

étrangers occupent ces mêmes fonctions. Ces derniers sont dans près d'un cas sur deux employés (31 %) ou ouvriers (17 %), alors que ces deux catégories professionnelles ne concernent au total que 23 % des actifs parisiens de nationalité française.

Très peu de changements depuis 10 ans

En 2006, la population parisienne comptait 2,18 millions d'habitants. En près de dix ans, Paris a donc seulement gagné 20 000 habitants. Les étrangers étaient alors au nombre de 330 000, soit 10 000 de plus qu'en 2015. Compte tenu de la marge d'erreur des résultats du recensement, ces écarts ne sont guère significatifs et l'on peut considérer que la situation est en 2015 la même qu'en 2006.

Les européens et les africains représentaient déjà 7 étrangers sur 10. Les 25-54 ans étaient également déjà surreprésentés parmi les étrangers (56 %).

Le seul changement notable en près de dix ans est le renforcement de la concentration des cadres et des professions intellectuelles supérieures parmi les actifs résidant à Paris. Chez les étrangers comme chez les Français, entre 2006 et 2015, leur proportion a gagné 4 points de pourcentage passant de 24 % à 28 % chez les premiers et de 44 % à 48 % pour les seconds. Ce gain des actifs les plus favorisés s'est fait au détriment de la présence des ouvriers et des employés.